



BEYROUTH, OU L'ANNIHILATION UN PEUPLE.

« Un État n'est pas la somme de deux impuissances – et deux négations ne feront jamais une nation. » Tels étaient les mots durs prononcés par Georges Naccache en 1949 pour décrire le système politique dominé par la religion et la corruption au Liban [1]. Le problème avec cette phrase, c'est que ces négations se sont multipliées : par la faute de ses dirigeants politiques, le Liban s'enlise au fil des années dans les sables mouvants de la faillite et de la décomposition de l'État et du pays, au point où son peuple se trouve « meurtri » [2].



AUTEUR

ALEXANDRE PATANIAN

Étudiant libanais en troisième année de Droit (Université de Montréal), Alexandre Patanian s'intéresse de très près aux violations des droits de la personne faites dans plusieurs pays d'Orient et d'Occident, dont son propre pays, le Liban. Plus particulièrement, les questions de liberté d'expression, d'identité de genre, de corruption et de conflits religieux et culturels animent fortement ses recherches sur le sujet.

Le contexte de la destruction d'un pays

Depuis son indépendance, le pays n'a pas connu la paix, que ce soit pour des raisons internes, comme la guerre civile qui étala entre 1975 et 1990, que pour des facteurs externes, comme l'invasion israélienne du Liban de 1982. Pendant des années, l'accumulation de ces crises, autant politiques que sociales ou économiques, a provoqué un exode [3], une fuite des cerveaux libanais vers l'Occident. En 2023, la diaspora libanaise est l'une des plus importantes dans plusieurs parties du monde, et est estimée à plus de quinze millions de personnes, soit à peu près dix millions de plus que ceux résidants sur le territoire libanais lui-même. À cela s'ajoute un grand nombre de réfugiés syriens et palestiniens, qui constituent un poids sociopolitique et économique sur le pays [4].

Récemment, le peuple libanais a dû essayer plusieurs revers et s'est précipité dans un gouffre sans fin. Quand la Thawra (la révolution) éclate le 17 octobre 2019,

les premières analyses de la colère des Libanais se font sur la « taxe Whatsapp » annoncée le jour même. Cependant, le peuple libanais sait pourquoi il descend dans les rues : il proteste contre un système corrompu qui a dilapidé des milliards de dollars dans les quatre coins



Manifestation populaire, 2019 / Hugo Lautissier via Reporterre

du monde, et revendique ses droits bafoués depuis trop longtemps [5].

Les grandes crises ayant traversé le Liban

En guise d'exemple, il convient de rappeler que le Liban est l'un des pays ayant le plus de coupures d'électricité publiques, et la plus chère facture d'électricité à l'échelle globale, sachant que celle-ci est en coupure quasi-permanente. L'établissement public, l'Électricité du Liban, ne fournit désormais plus qu'une à trois heures d'électricité par jour aux familles libanaises [6], poussant ainsi les ménages et entreprises à recourir aux générateurs privés et à subir un coût d'électricité plus lourd que le plus lourd des impôts. L'essence est aussi devenue un luxe que peu de citoyens peuvent se payer. En 2021, avec l'instauration d'un prix fixe pour l'essence, les propriétaires de stations d'essence n'en ont plus distribué, laissant tout un peuple sur les routes, à attendre, pour revenir, la plupart du temps, bredouille.

Cette crise de l'essence, couplée à la crise de l'électricité, a précipité des hôpitaux à anticiper la mort de plusieurs de leurs patients, comme le fait l'hôpital de l'Université Américaine à Beyrouth (AUBMC) en août 2021 [7].

Ces crises sont exacerbées, ou même créées, par l'inflation gigantesque, presque meurtrière au Liban. Les sanctions américaines imposées sur les alliés de l'Irak, la Syrie et le Liban, ont engendré une dévaluation inédite de la livre libanaise. Avant le 17 octobre 2019, le taux de change d'un dollar américain était d'environ 1500 livres libanaises. Le 14 mars 2023, le taux de change a franchi le seuil effrayant de 100 000 livres pour un dollar. Cette inflation n'a fait que paralyser le peuple, qui ne peut plus se payer l'essence (le gallon d'essence est évalué à plus de 300 000 livres libanaises - environ 5 dollars canadiens - en mars 2023) ou qui connaît l'une des crises de l'éducation publique les plus fortes de son histoire, avec près d'un million d'élèves qui ne peuvent plus

aller à l'école [8].

L'explosion du port, une affaire qui s'éternise indûment

D'autre part, l'accès à la justice reste d'actualité au Liban puisque le plus grand drame de l'histoire du pays, l'explosion du 4 août 2020, reste, à ce jour, impuni. Ce jour-là, un entrepôt du port, qui contenait plusieurs tonnes de nitrate d'ammonium a causé une explosion létale pour la ville de Beyrouth, qui a souffert plus de 15 milliards de dollars américains de dommages, des centaines de morts et des centaines de milliers de sans-abri et de blessés. L'explosion du port de Beyrouth, la plus importante explosion non nucléaire, fut anticipée par plusieurs officiels libanais, dont certains, avait envoyé, pendant six années des lettres en ce sens à plusieurs instances, dont le président de la République Michel Aoun, toutes rangées ensuite dans les tiroirs.

De plus, beaucoup d'officiels libanais, impliqués dans le dossier, mettaient des bâtons dans les roues de l'enquête menée par le juge d'instruction ad hoc Fadi Sawan, suivi de Tarek Bitar afin d'entraver l'aboutissement de ce dossier qui allait engager leur responsabilité. Néanmoins, depuis 2021, par des procédures dilatoires, l'investigation fut avortée sous la pression des menaces émanant des partisans politiques libanais. En janvier 2023, faisant fi des procédures abusives en question, le juge Bitar a réouvert l'enquête, non pas sans des pressions politiques qui ont ravivé la crise libanaise.

Le juge d'instruction Bitar, ayant engagé la responsabilité du Procureur près la Cour de cassation, le juge Ghassan Owaïdet, causant ainsi un bras de fer entre les deux hommes et une crise endémique au système judiciaire. La réouverture de ladite enquête a enclenché des émeutes avec plus de 200 sympathisants de partis politiques réunis devant le palais de justice [9].

La répression des manifestations, un coup humain qui pèse fort sur les droits de la personne au Liban

En plus de cette enquête avortée, le peuple libanais a essuyé un énième revers face aux forces étatiques concernant l'explosion. Le 8 août 2020, la révolution renaissait pour quelques jours. Après 72 heures passées dans les rues à essayer de nettoyer, de remettre en place la ville et de retrouver les personnes enfouies sous les débris, le peuple se mobilise une nouvelle fois. Beyrouth est inondée, comme le 17 octobre 2019.

Cependant, cette fois les manifestations sont moins pacifiques, le peuple parle de prendre les armes, ils appellent ces manifestations le « jour du jugement ». En arabe, ils décident d'utiliser un langage plus fort, pour faire écho à la pendaison, ils appellent cela « علقوا المشانق » [1].

[1] Traduit par 'pendons-les!'

Satellite images show damage at Beirut blast site

25 Jan 2020



5 Aug 2020



Source: Cnes 2020, Distribution Airbus DS

BBC

Images satellites démontrant les dommages au site de l'explosion de Beyrouth / Cnes 2020, Distribution Airbus DS

La violence du peuple, exacerbée par un ras-le-bol extraordinaire, est cependant égalée par l'armée. La répression de la nouvelle révolution est énorme et s'apparente à la terreur, pour créer de l'angoisse au sein du peuple. Des tirs de balles à blanc couplés à l'utilisation de gaz lacrymogènes font plus de deux centaines de blessés. Le peuple est doublement opprimé. En plus de perdre son droit d'avoir une réponse, un indicateur sur la raison de l'explosion du port, il perd également son droit de manifester. En d'autres termes, après avoir failli à son obligation de protéger le droit à la vie (article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que le Liban a ratifiés en 1972) et le droit à la sécurité (article 9 dudit Pacte), la liberté d'expression (article 19 du Pacte) de chacun fut réprimée [10].

En somme, le gouvernement libanais a attaqué son peuple. Les droits du peuple libanais sont bafoués chaque jour, sous forme de mépris et de violences de l'État et des forces armées. En 2019, pendant l'apogée de la Thawra, le président Aoun en est arrivé à dire que ceux qui protestaient « feraient mieux d'immigrer » [11]. Le problème avec cette déclaration

est que ceux qui peuvent immigrer ont immigré. La situation du pays est si critique que ceux qui y sont toujours, et qui ne sont pas binationaux, sont, et seront, bloqués à Beyrouth toute leur vie.

Il n'y a plus d'issues pour les Libanais.

Malgré tout, plusieurs gouvernements ont commencé à mettre fin à l'exode massif des Libanais. Le Canada, par exemple, a augmenté les délais de traitement de permis de travail pour les Libanais de 12 semaines à 30 semaines entre septembre 2022 et mars 2023. Plusieurs échos venus d'Europe expliquent que pour un Libanais, avoir un compte en banque est pratiquement impossible, et ce depuis un peu plus d'un an.

En définitive : Il n'y a plus de voie de sortie pour un Libanais au Liban, et ce, peu importe ce qu'il se passe. Dans un pays qui est super-dépendant de ses « المغتربين » (expatriés) et de l'import, le peuple est désormais annihilé, ayant perdu ses avoirs, ses droits, ses pouvoirs et sa capacité de subsistance avec l'inflation qualifiée de l'une des plus grandes et des plus rapides au monde [12].

Les tensions politiques atteignent leur point culminant, et personne ne semble pouvoir proposer une roue de secours pour la jeune génération libanaise. Ni le droit domestique, ni le droit international, ni la politique internationale ne semblent pouvoir (ou vouloir) aider le Liban et les Libanais.

Le pays est rongé par les crises, et il n'y aura peut-être jamais d'issue. Le Liban continuera sa dégringolade, espérant que sa diaspora agisse pour la sauver, car, au bled, le pays est victime de quinze milliards de négations, qui ne feront jamais une nation.



La colère des libanais pendant les manifestations du 8 août / via Elaph, 2020

RÉFÉRENCES

- [1] Naccache, G. 1949. Deux négations ne font pas une nation. L'Orient, 10(3).
- [2] AFP. 6 août 2020. Dans Beyrouth sinistrée, Macron s'affiche en sauveur, Le journal de Montréal, <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/06/dans-beyrouth-sinistree-macron-saffiche-en-sauveur>
- [3] Asharq Al-Awsat. 1 septembre 2021. La fuite des cerveaux, un nouveau désastre pour le Liban, Courrier international, <https://www.courrierinternational.com/article/crise-la-fuite-des-cerveaux-un-nouveau-desastre-pour-le-liban#:~:text=Le%20Liban%20subit%20les%20affres,sous%20le%20seuil%20de%20pauvret%C3%A9>
- [4] World Population Review. <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/refugees-by-country> (consulté en mars 2023).
- [5] Crétois, J. 8 octobre 2019. Lebanon: Saad Hariri offered \$16 million to a South African model, The Africa Report, <https://www.theafricareport.com/18279/lebanon-saad-hariri-offered-16-million-to-a-south-african-model/>
- [6] Human Rights Watch. 9 mars 2023. "Cut Off From Life Itself" : Lebanon's Failure on the Right to Electricity. <https://www.hrw.org/report/2023/03/09/cut-life-itself/lebanons-failure-right-electricity> (consulté en mars 2023).
- [7] American University of Beirut. 14 août 2021. Communiqué de presse. <https://www.aub.edu.lb/Documents/August-14-aubmc-fuel.pdf>
- [8] Reliefweb. 19 janvier 2023. One million children left without education in Lebanon after public schools shut their doors. <https://reliefweb.int/report/lebanon/one-million-children-left-without-education-lebanon-after-public-schools-shut-their-doors#:~:text=Lebanon%20B%201%20more-,One%20million%20children%20left%20without%20education%20in,public%20schools%20shut%20their%20doors&text=Beirut%2C%2019%20January%202023%20%E2%80%93%20Teachers,education%2C%20said%20Save%20the%20Children.> (consulté en mars 2023).
- [9] Reuters. 26 janvier 2023. Lebanese protest as fate of blast probe hangs in balance. <https://www.reuters.com/world/middle-east/lebanese-protest-anger-over-efforts-hamstring-blast-probe-2023-01-26/> (consulté en mars 2023).
- [10] OHCHR. 1976. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>
- [11] Molana-Allen, L. 15 novembre 2019. Lebanon protesters incensed by Aoun's 'insulting' remarks, Aljazeera. <https://www.aljazeera.com/news/2019/11/15/lebanon-protesters-incensed-by-aouns-insulting-remarks> (consulté en mars 2023).
- [12] Fond monétaire international. 23 mars 2023. Lebanon: Staff Concluding Statement of the 2023 Article IV Mission, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2023/03/23/lebanon-staff-concluding-statement-of-the-2023-article-iv-mission>